Le "quart d'heure" de lecture national

publié le 07/02/2022

#lecture#auteur#plaisir#rencontre#univers

Descriptif :

Le 10 mars les enseignants du 1er et second degré sont invités à consacrer un quart d'heure à la lecture. Ce rendez-vous lecture doit permettre de développer la concentration des élèves, leur aisance et leur attachement à une pratique régulière de la lecture.

Dans le cadre de la **Lecture grande cause nationale 2021-2022** dont l'ambition est de mettre la lecture au cœur de la vie de tous les Français en portant une attention particulière aux plus jeunes et à ceux qui en sont éloignés, en partenariat avec **le Centre national du livre**, opérateur du ministère de la culture, tous les personnels de l'administration centrale et des rectorats, ainsi que l'ensemble des personnels et élèves des écoles et des établissements sont invités à interrompre leur **activité le 10 mars aux alentours de 10h pour lire durant un quart d'heure.**
Cette opération a pur but de développer la concentration des élèves, leur aisance et leur attachement à une pratique régulière de la lecture. **Il est donc appelé à être systématisé à l'école et au collège, mais concerne aussi le lycée.**

- Seuls le silence et la possession d'un livre sont obligatoires, Le texte lu est librement choisi par chacun.
- Les écoles et établissements scolaires qui le souhaitent peuvent valoriser leur participation à cette opération, qui sera promue sur les réseaux sous la bannière #10marsjelis, en s'inscrivant surle site dédié du Centre national du livre . Voir le guide pratique de l'évènement joint à ce message)

C'est l'occasion de rappeler aux écoles que **l'inscription de cet événement sur ADAGE**, comme d'ailleurs le recensement de toutes leurs actions d'éducation artistique et culturelle, est importante pour suivre le parcours d'éducation artistique et culturelle des élèves.

Document joint

Le règlement "quart d'heure lecture" (PDF de 1.8 Mo)

Académie de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.
Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.